



www.lamy-immobilier.fr

Société LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN 487530099
RCS Lyon 487530099-Carte pro T G S PT CPI 75012015000001224
délivrée par la CCI de Lyon Saint-Etienne Roanne - Garanties
financières CEGC, 59 av Pierre Mendès France 75013 PARIS

APPEL DE FONDS - PROVISIONS SUR CHARGES

PÉRIODE : du **01/04/2025** au **30/06/2025**

VOS RÉFÉRENCES : **CP1480059** N° DE COUPON : **2G208R**

Adresse principale de l'immeuble				
SDC 85 CLOT BEY 87 AVENUE CLOT BEY 13008 MARSEILLE				
LOT	TYPE DE LOT	BAT	ESC	ETAGE
000068 000026	T3 PS	BAT 2 BA001		2

M. TABOUE ARNAUD
APPT 2302 CLOT BEY
87 AVENUE CLOT BEY
13008 MARSEILLE

Télécharger l'appli Espace Privé Nexity ou aller sur myNexity.fr
Login : a.taboue@wanadoo.fr

MARSEILLE 08, le 12/03/2025

RELEVÉ DES OPÉRATIONS - APPEL PROVISIONS SUR CHARGES

		DÉPENSES	VERSEMENTS
10/12/2024	Solde antérieur		0,00
01/01/2025	1er appel de provision de charges 2025	367,26	
10/01/2025	Prélèvement du 10/01/2025		122,42
10/02/2025	Prélèvement du 10/02/2025		122,42
10/03/2025	Prélèvement du 10/03/2025		122,42
2ème appel de provision de charges 2025		367,26	
TOTAL ECHEANCE DU 01/04/2025 AU 30/06/2025		367,26	
TOTAL PROVISIONS SUR CHARGES		734,52	367,26

SOLDE À PAYER (en €)

367,26

DATE D'EXIGIBILITÉ : 01/04/2025

ART.10 - décret du 17 mars 1967

A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante. Lorsque la convocation de l'assemblée générale est sollicitée en application de l'article 17-1 AA de la loi du 10 juillet 1965, le syndic ne porte à l'ordre du jour de cette assemblée que les questions relatives aux droits et obligations du ou des copropriétaires demandeurs.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux. Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires.

Détail au verso →

N° D'APPEL : **2G208R**

REFERENCE CLIENT : **CP1480059**

PERIODE D'ECHEANCE : du **01/04/2025** au **30/06/2025**

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA : **FR03ZZZ87A7C0**

REFERENCE UNIQUE MANDAT : **EPC3432550**

PRELEVEMENT BANCAIRE

M. TABOUE ARNAUD
APPT 2302 CLOT BEY
87 AVENUE CLOT BEY
13008 MARSEILLE

Vos modalités de prélèvement

10/04/2025	122,42
10/05/2025	122,42
10/06/2025	122,42

TOTAL

367,26

Conformément à votre demande, le montant de cet avis sera prélevé sur votre compte :
FR76 1131 5000 0104 7447 ** ****
CEPAFRPP131

BUDGET POUR PROVISIONS SUR CHARGES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

	MONTANT	BASE DE RÉPARTITION	QUOTE-PART TOTALE	QUOTE-PART POUR CETTE ÉCHÉANCE	
Appartement Lot 68				Dont récupérable*	Dont récupérable*
Charges communes générales - CHARGES COM	34 081,00	253/10000	862,25		215,56
Cages d'escaliers - BATIMENT 2	3 440,00	80/1000	275,20		68,80
Ascenseurs - ASCENSEUR BATIMENT 2	2 467,50	80/1000	197,40		49,35
Charges d'eau froide - EAU FROIDE: 01/01	10 500,00	6273/913644	72,09		18,02
Charges climatisation - VMC CAGE 2	147,00	72/1000	10,58		2,65
Total	50 635,50		1 417,52		354,38
Stationnement Intérieur Lot 26					
Charges communes générales - CHARGES COM	34 081,00	13/10000	44,31		11,08
Parkings extérieurs - -Garages en sous-s	378,00	19/1000	7,18		1,80
Total	34 459,00		51,49		12,88
*A titre d'information					
TOTAUX (en €)			1 469,01	0,00	367,26
					0,00

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

QUOTE-PART SUR AVANCES

Avances de trésorerie (réserves)	291,52
TOTAL AVANCES EN COURS	291,52